



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 21/03/2024
Reçu en préfecture le 21/03/2024
Publié le
ID : 057-245700695-20240320-B20240319_20_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le dix-neuf mars à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le onze mars sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Guy KREMER, David ROBINET,

Absent avec procuration : Benoit STEINMETZ à Michel PAQUET

Etait excusé : Denis BAUR

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de votants : 10

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Thomas HERBER, Responsable des Pôles techniques, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Manon TURPIN, service communication, Katia PEPPOLONI, Chargée de mission



20. Objet : Manifestation sportive communautaire - Vélo Club Communautaire Hettange : demande de subvention pour l'organisation de la 1^e course Gravel

Le Vélo Club Communautaire Hettange sollicite une subvention communautaire pour l'organisation de la 1^e course Gravel de la CCCE (support du Championnat Grand-Est 1^e édition) qui se déroulera en 2024 dans le bois de Garche, de Hettange-Grande et de Cattenom. La date précise n'a pas encore été arrêtée à ce jour.

Le Gravel est une discipline combinant des éléments de cyclisme sur route et de mountain bike, qui consiste à rouler principalement sur des routes non goudronnées (revêtement de gravier, chemins forestiers, routes agricoles, pavés, etc.).

Populaire auprès des cyclistes à la recherche de nouveaux défis, le Gravel a vu le jour dans le Midwest des Etats-Unis, il y a une quinzaine d'années et sa popularité n'a cessé de grandir depuis, faisant de cette discipline un phénomène mondial.

Cette 1^e édition devra permettre à de nombreux participants (200 attendus par le club) de découvrir la discipline à partir de 13 ans.

Le budget prévisionnel présenté par le Vélo Club Communautaire Hettange pour l'organisation de cette compétition s'élève à 6 100,00 €. La CCCE est sollicitée à hauteur de 2 440,00 € représentant 40 % du budget prévisionnel.

Vu le règlement de mise en application de la politique sportive communautaire, adopté par délibération n° 20 du Conseil communautaire du 5 octobre 2010, modifié par délibération n° 17 du Conseil communautaire du 7 novembre 2023,

Considérant que cette manifestation organisée par une association sportive est reconnue d'intérêt communautaire,

Considérant que le représentant légal de l'association déclare que l'association a souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission « Politique Sport » du 28 février 2024,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'octroyer une subvention de 2 440,00 € à l'association sportive « Vélo Club Communautaire Hettange » au titre des projets de clubs pour l'organisation de cette manifestation sportive,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 10
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 20 mars 2024

Le Président,

Michel PAQUET

